



# PLANIFICATION TRIENNALE DE L'IMMIGRATION 2008-2010

## **PLANIFICATION TRIENNALE DE L'IMMIGRATION 2008-2010**

Le 19 décembre 2007, la ministre Yolande James annonçait que le Québec visait une hausse progressive des niveaux d'immigration au Québec pour les prochaines années. Ainsi, en 2008, le Québec devrait accueillir entre 46 700 et 49 000 immigrants. Ceci constitue la première phase d'un plan triennal qui portera ce nombre à un niveau de 52 400 à 55 000 admissions en 2010.

### **La composition des admissions**

#### *L'ensemble de l'immigration*

Le Ministère met en œuvre, dès maintenant, les moyens pour accroître le volume de l'immigration admise au Québec. Le processus d'immigration s'échelonnant sur quelques années, l'augmentation des admissions s'effectuera progressivement. De 2004 à 2006, le Québec a admis en moyenne un peu plus de 44 000 immigrants annuellement et, en 2007, il a accueilli 45 221 nouveaux résidents permanents. À partir du niveau qui sera atteint en 2008, le plan de 2009 sera modulé pour assurer des volumes d'admissions se situant entre 52 400 et 55 000 en 2010.

#### *L'immigration économique*

Au cours des trois prochaines années, l'essentiel de la progression des volumes d'immigration découlera d'une augmentation des admissions dans la catégorie de l'immigration économique. Les admissions devraient atteindre, dans cette catégorie, entre 30 400 et 31 400 en 2008, entre 30 500 et 31 800 en 2009 et entre 35 200 et 36 500 en 2010. Ce sont les travailleurs qualifiés qui alimenteront principalement cette progression de l'immigration économique. Les admissions de travailleurs qualifiés devraient se situer entre 28 100 et 28 800 en 2008, entre 28 100 et 29 100 en 2009 et entre 32 700 et 33 700 en 2010. L'immigration des gens d'affaires connaîtrait une augmentation moins accentuée. De l'ordre de 1 900 actuellement, le volume de l'immigration d'affaires devrait s'élever à 2 100 en 2010.

#### *Le regroupement familial*

L'immigration découlant du regroupement familial devrait connaître une légère progression au cours des trois prochaines années, les niveaux d'admission dans cette catégorie passant de quelque 10 200 en 2008 à environ 10 800 en 2010.

### *Les réfugiés et personnes en situation semblable*

L'immigration humanitaire, qui regroupe les réfugiés et personnes en situation semblable, devrait s'accroître pour atteindre 5 400 et 6 200 admissions en 2010. On prévoit qu'entre 3 000 et 3 500 personnes obtiendront le droit d'établissement chaque année après avoir été reconnues, au pays même, comme réfugiés. L'accroissement des efforts visant l'accueil au Québec de 400 à 600 réfugiés parrainés et la hausse, de 1 800 à 2 100, de l'objectif annuel du nombre des réfugiés pris en charge par l'État, devraient amener le volume annuel des réfugiés sélectionnés à l'étranger entre 2 400 et 2 700 admissions en 2010.

### *Les autres immigrants*

Ce regroupement des admissions non classées ailleurs comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public. Le volume de ce mouvement s'est accru depuis quelques années. On prévoit qu'il se maintiendra autour de 1 200 à 1 300 admissions annuellement d'ici 2010.

### *La part de la sélection québécoise*

La part dans l'ensemble de l'immigration des immigrants sélectionnés par le Québec devrait s'accroître pour atteindre 74 % en 2010. En 2007, cette part a atteint 70 %.

### *La part de l'immigration économique*

La part de l'immigration économique devrait aussi s'accroître. Elle devrait se situer, en 2010, entre 66 % et 67 %, alors qu'en 2007, elle représentait 62 % des admissions totales.

### *La proportion d'immigrants connaissant le français*

La proportion d'immigrants connaissant le français au moment de leur admission devrait se maintenir entre 61 % et 63 % de 2008 à 2010, soit un niveau légèrement plus élevé que les 60 % atteints en 2007.

## La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010

Nombre d'admissions réalisées				Nombre d'admissions projetées						
2004	2005	2006	2007 <sup>b</sup>		2008 <sup>a</sup>		2009 <sup>a</sup>		2010 <sup>a</sup>	
					Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
<b>26 717</b>	<b>26 310</b>	<b>25 975</b>	<b>28 048</b>	<b>Immigration économique</b>	<b>30 400</b>	<b>31 400</b>	<b>30 500</b>	<b>31 800</b>	<b>35 200</b>	<b>36 500</b>
24 702	24 161	23 649	25 554	Travailleurs qualifiés	28 100	28 800	28 100	29 100	32 700	33 700
1 593	1 710	1 644	1 864	Gens d'affaires	1 700	1 900	1 800	2 000	1 900	2 100
422	439	682	630	Autres catégories économiques <sup>1</sup>	600	700	600	700	600	700
<b>9 367</b>	<b>9 103</b>	<b>10 410</b>	<b>9 778</b>	<b>Regroupement familial</b>	<b>10 000</b>	<b>10 400</b>	<b>10 500</b>	<b>10 900</b>	<b>10 600</b>	<b>11 000</b>
<b>7 382</b>	<b>7 165</b>	<b>7 104</b>	<b>5 934</b>	<b>Réfugiés et personnes en situation semblable</b>	<b>5 200</b>	<b>6 000</b>	<b>5 300</b>	<b>6 100</b>	<b>5 400</b>	<b>6 200</b>
2 089	2 065	2 279	2 075	Réfugiés sélectionnés à l'étranger <sup>2</sup>	2 200	2 500	2 300	2 600	2 400	2 700
5 293	5 100	4 825	3 859	Réfugiés reconnus sur place <sup>3</sup>	3 000	3 500	3 000	3 500	3 000	3 500
780	734	1 192	1 461	<b>Autres immigrants<sup>4</sup></b>	1 100	1 200	1 100	1 200	1 200	1 300
<b>44 246</b>	<b>43 312</b>	<b>44 681</b>	<b>45 221</b>	<b>Ensemble de l'immigration</b>	<b>46 700</b>	<b>49 000</b>	<b>47 400</b>	<b>50 000</b>	<b>52 400</b>	<b>55 000</b>
67%	67%	66%	70%	Part de la sélection québécoise <sup>5</sup>	72%	72%	72%	71%	74%	74%
60%	61%	58%	62%	Part de l'immigration économique	65%	64%	64%	64%	67%	66%
55%	57%	58%	60%	Proportion d'immigrants connaissant le français	62%	61%	61%	63%	61%	63%

a Les nombres ont été arrondis à la centaine près; par conséquent, il est possible que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme des éléments.

b Données préliminaires pour 2007

1 Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.

2 Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.

3 Comprend leurs personnes à charge à l'étranger.

4 Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.

5 Immigration économique, réfugiés sélectionnés à l'étranger et autres immigrants